

En quoi consiste l'organisation d'une journée ASMA ?

L'ASMA organise 4 journées par année, dont une dédiée en partie à l'Assemblée Générale. Ces journées se font en collaboration avec les universités, ULB, UCL, ULg et aussi l'INAMI. Cela permet aux académiques de nous évoquer les avancées diagnostiques et thérapeutiques. D'autres orateurs (INAMI, SPF, experts médico-juridiques, Ordre, ...) sont parfois appelés à intervenir sur des sujets plus spécifiques.

Organiser une journée ASMA, c'est donc :

1/ Fixer une date (avec le l'Organe d'Administration de l'ASMA).

2/ S'assurer de la disponibilité d'un lieu et d'un moyen : soit une salle présentielle de préférence à une salle virtuelle. Envisager éventuellement le catering. Ceci peut être délégué à un secrétariat dans l'OA, si l'OA offre ce soutien à la direction médicale. L'ASMA a une fourchette budgétaire pour les 2 types d'organisation, présentielle ou virtuelle.

3/ Construire le programme de la journée.

- Élaborer un projet de programme : quels thèmes ? quelles actualités mettre en avant ? Contacter les directions médicales des Hôpitaux, Universitaires ou autres, contacter les experts et les solliciter pour avoir des idées de thèmes, mais aussi pour avoir des orateurs compétents dans ces thèmes.
- Assurer le contact avec les orateurs pressentis (via mail commun bien souvent) et les orienter sur ce que l'on attend d'eux , leur expliquer quel est le public-cible et quelles sont les possibles interactions.
- Construire la grille horaire du programme et des interventions.

4/ Finaliser le programme et les aspects administratifs pour les orateurs.

- Ceci en collaboration avec le CA de l'ASMA (secrétariat).

5/ Être le modérateur de la journée ou trouver un modérateur.

Organisateur ASMA, ça rapporte combien ou quoi ?

Il n'y a pas de rétribution pour l'organisateur. Il y a un doublement des points d'accréditation spécifiques pour la journée lorsque l'organisateur est aussi le modérateur.

Et donc, non, il n'y a pas un Euro de plus que les 4.000 € de la prime annuelle pour les organisateurs. La compensation est celle des unités doublées en accréditation. Une journée organisée correspond sur ce plan à deux journées de participation passive.

Mais sur le plan personnel, quelle aubaine et expérience enrichissante que de pouvoir communiquer étroitement avec des académiciens, des experts cliniciens, des experts d'un service public fédéral ou d'une institution parastatale ou bien d'autres encore !

Ce qui compte, comme expliqué plus haut, ce n'est pas ce que cela rapporte individuellement ou financièrement ... Ce qui compte, c'est de savoir ce que l'on veut pour le métier de médecin-conseil, pour son propre métier que l'on pratique chaque jour et pour ce métier que des collègues embrassent encore maintenant pour de nombreuses années.